Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260520-P_2026_02-DE

publié le 27/05/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DECISION DU PRESIDENT N°2026_02

Commande publique : remboursement de la retenue de garantie appliquée à l'entreprise COLAS, marché 2021ECO002 pour les travaux d'aménagement de la voirie définitive du PA de Kercadiou

Le Président de Leff Armor communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10, L. 5211-2 et L. 2122-17,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2025 portant adoption des statuts de Leff Armor communauté,

Vu le procès-verbal portant élection du Président de Leff Armor communauté en date du 14 avril 2026,

Vu la délibération CC_2026_81 du 28 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil communautaire au Président de Leff Armor communauté,

Considérant que dans le cadre du marché 2021ECO002**,** une retenue de garantie d'un montant de 93.86 € a été appliquée à l'entreprise COLAS,

Considérant que le remboursement de la retenue de garantie intervient dans un délai de 30 jours après l'expiration du délai de garantie, et qu'en cas de réserves le délai de 30 jours court à compter de leur levée effective,

Considérant que les réserves formulées à l'encontre des travaux réalisés par l'entreprise COLAS ont été levées depuis le 16/09/2022, et que le délai de garantie est échu depuis le 22/01/2023,

DECIDE

Article 1er :

De rembourser à l'entreprise COLAS la retenue de garantie d'un montant de 93.86 € appliquée pour les travaux d'aménagement de la voirie définitive du PA de Kercadiou dans le cadre du marché 2021ECO002.

Article 2 :

Madame la Directrice Générale des Services et Madame la trésorière sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

Cette décision fera l'objet d'une information au Conseil communautaire.

A Lanvollon, le 20 mai 2026
Le Président, Jean-Michel Geffroy